



ECOLE DE L' ENVOL

Direction: Christine PITANCE

PROJET D'ETABLISSEMENT ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL FAULX-LES TOMBES 2009-2012

1. FINALITES EDUCATIVES

« Le changement apparaît comme une des données fondamentales de la société dans laquelle s'engagent nos enfants. Il ne s'agit plus de faire découvrir à l'enfant un milieu considéré comme donné avec lequel il doit nouer des rapports stables, mais de faire en sorte qu'il l'explore, le conquière et le construise.

Dans cette société en mutation, l'école doit accorder une attention particulière aux besoins sociaux et développer l'aptitude à faire face et à participer aux réalités de la vie.

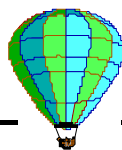
L'éducation visera le plein épanouissement de la personne ce qui inclut construction des savoirs, affirmation de soi, esprit d'autonomie et sens des responsabilités.

Notre école se veut démocratique, dans sa conception et dans sa pratique, attentive aux droits et aux devoirs de chacun et favorisant le libre développement dans un contexte de valorisation personnelle, de tolérance et de solidarité. »

(d'après « Eduquer pour le monde de demain » et « La Charte de l'Enseignement officiel »)

2. NOTRE OBJECTIF

Rendre l'enfant acteur et responsable dans une structure ouverte sur le monde en offrant un maximum de possibilités d'échanges et en prenant en compte tous les aspects de sa personnalité.



ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL

2, Rue des Ecoles

Email: christinepitance@ecenvol.com

5340 FAULX-LES TOMBES

<http://www.ecenvol.com>

Tél. (081) 570.622

Fax (081) 579.209

3. NOS VALEURS

Respect	Epanouissement	Coopération	
Communication	Autonomie	Réalisation de soi	
Apprentissage	Plaisir	Conscience	Partage

4. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

4.1. Dans l'école

4.1.1. Pour tous

∞ **Comportement / implication**

- Respect des consignes
- Ecoute active, constructive, forum, votes
- Gestion des conflits par la médiation
- Valorisation des aptitudes de chacun
- Respect, rangement et entretien du matériel
- Hygiène et propreté
- Position adéquate en fonction du travail
- Respect du corps
- Expression des émotions, des sentiments
- Valorisation des différences
- Acceptation de l'autre
- Sanctions réparatrices et constructives
- Alimentation saine et équilibrée
- Respect des choix, des idées, des émotions, ...
- Cadre accueillant pour tous
- Equipe éducative soudée et cohérente
- Boîte à idées
- Site internet et radio d'école
- Respect de l'environnement
- Tri des déchets
- Psychomotricité, activités sportives, natation

∞ **Compétences / Savoirs**

- Importance des savoirs et des compétences de base
- Découverte par l'observation, le jeu, les défis, les manipulations
- Renforcement de la lecture par l'utilisation de méthodes variées
- Structuration
- Construction de synthèses et de référentiels
- Cours de langues (néerlandais ou anglais) dès la troisième maternelle

- Continuité des apprentissages depuis la première maternelle jusqu'en sixième primaire
- Différenciation des matières et des méthodes
- Enseignement des stratégies d'apprentissage
- Soutien aux élèves en difficultés
- Suivi des enfants par cycle
- Formations continuées des enseignants
- Aménagement de l'horaire pour favoriser l'apprentissage des cours généraux en matinée
- Concertations des enseignants par cycle, en équipe
- Organisation de l'année complémentaire par l'application d'un programme adapté à l'enfant en redoublement

∞ **Vers les parents et l'extérieur**

- Collaboration avec les parents
- Farde info, valves, journal de classe, site
- Réunion de parents
- Fêtes d'école, de cycle

∞ **Chaque individu**

- S'habiller, manger, aller aux toilettes seul
- Confiance en soi, confiance aux autres
- Conscience et responsabilité de ses actes

4.1.2. En classe

- Climat de classe sécurisant
- Partage de l'espace
- Jeux de coopération, de société
- Parrainage, entraide, assistant/prof
- Règles de vie construites ensemble
- Elaboration d'un tableau des charges
- Projets (individuels ou de classe)
- Auto-socio-construction
- Interdisciplinarité
- Individualisation, différenciation
- Remédiation, dépassement
- Travail par contrat, fichiers, auto-correctifs
- Travaux individuels, de groupes (besoins), collectifs
- Evaluation formative
- Droit à l'erreur
- Reproduire, restituer, réciter, répéter
- Reformulation des démarches
- Gestion du temps
- Autonomie pédagogique des enseignants

- Questionnement
- Respects des rythmes, des personnalités, des méthodes de travail
- Jeux de langage, d'expression
- Respect du vécu des enfants
- Activités variées
- Rédaction du cahier de vie
- Participation au livre fou
- Organisation d'expositions relatives aux projets de classe
- Encouragements
- Partage de moments d'humour, de complicité
- Relaxation, yoga, massage, Brain Gym, sophrologie, ...
- Plaisir d'apprendre, de comprendre, de réussir
- Ateliers 5/8 et 8/12

4.1.3. De l'extérieur vers l'école

- Accueil de personnes différentes (âge, handicap, culture, ...)
- Implication du Conseil communal des Enfants dans les manifestations patriotiques
- Participation au Parlement wallon des Jeunes
- Classes de dépaysement depuis la deuxième maternelle
- Sorties, visites culturelles (dès la classe d'accueil)
- Ouverture sur le monde par le biais de l'actualité
- Activités sportives (ADEPS, crosse canadienne, ...)
- Sécurité routière
- Eveil à l'art (théâtre, cinéma, musique, peinture, ...)
- Utilisation d'internet
- Aménagement de la cour de récréation
- Jeux du monde
- Projet CRECCIDE, citoyenneté, promotion de la démocratie
- Groupe Amnesty International
- Accueil Temps Libre en collaboration avec l'ASBL Gesves Extra

5. NOS APPROCHES EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES GENERALES

1. Accompagner l'enfant dans la construction des savoirs

Un climat positif, dans lequel l'enfant puisse se sentir à l'aise constitue une véritable nécessité. Il s'agit donc de « mettre les apprentissages en route » par le biais d'activités très concrètes et qui permettent le transfert, de donner du temps pour que chaque compétence se développe, de permettre à l'enfant de vivre l'erreur comme faisant partie de l'apprentissage, de tenir régulièrement l'enfant au courant de son évolution, de ses progrès, ...

2. Pratiquer l'évaluation formative

Il s'agit ici d'observer l'enfant finement afin d'ajuster systématiquement les dispositifs d'apprentissage. L'enseignant vise à établir les ressources et les difficultés rencontrées par l'enfant et à établir une stratégie d'apprentissage dans laquelle chaque intervenant doit s'inscrire.

3. Assurer la continuité des apprentissages

Il faut favoriser les liens entre les bribes d'apprentissage existantes et les nouveaux savoirs auxquels l'enfant est confronté. L'équipe pédagogique définit le ou les objectifs prioritaires à atteindre et assure une continuité dans l'accompagnement de l'enfant.

4. Différencier les apprentissages

Notre pédagogie favorise une approche adaptée et différenciée en rapport avec les besoins spécifiques de chaque enfant.

5. Construire une communauté ouverte vers l'extérieur

Les contacts avec le monde extérieur donnent du sens aux apprentissages, favorisent l'intégration des savoirs et savoir-faire ainsi que l'utilisation des compétences.

6. UNE COMMUNAUTE EDUCATIVE

- les Elèves
- le Conseil Communal des Enfants
- les Parents
- le Pouvoir Organisateur
- les Enseignants
- le Conseil de Participation

7. LES PERSPECTIVES POUR LES ANNEES A VENIR

Nous aimerions continuer à

- aller chercher chaque enfant là où il est et l'amener au maximum de ses possibilités
- le rendre acteur et responsable dans une structure ouverte sur le monde en offrant un maximum de possibilités d'échanges et en prenant en compte tous les aspects de sa personnalité.

Pour atteindre ces objectifs, nous devons intensifier les programmes initiés lors des dernières années scolaires et aimerions mettre en place de nouveaux projets sans oublier le rôle essentiel de l'école : la maîtrise des apprentissages de base.

*** Nos réponses au constat de l'enseignement de la Communauté française**

- * Favoriser l'enseignement basé sur la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul
- * Remédiation en concertation avec les enseignants par une institutrice prenant les enfants individuellement ou par petits groupes
- * Eviter le redoublement et proposer une année complémentaire adaptée
- * Continuer à favoriser le brassage des élèves quel que soit leur niveau, leur origine sociale, ...

*** Intensification du programme d'éducation à une citoyenneté responsable et de promotion de la démocratie**

- * Participation à la campagne « Ecoles pour demain » dans le cadre de la coordination à l'environnement, au Parlement des Jeunes wallons pour l'environnement, Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie
- * Programme d'éducation aux médias (journal, radio, TV, vidéo, ...) avec programme d'informations à l'intérieur et à l'extérieur de l'école
- * Participation des élèves au Conseil Communal des Enfants
- * Implication des enfants dans le projet intergénérationnel avec le Foyer communal St Antoine
- * Amélioration de l'ambiance de la cour de récréation par l'apprentissage et la création de jeux
- * Programme de gestion des conflits de manière non violente

*** Promotion des attitudes saines sur les plans alimentaire et physique**

- * « Manger heureux et bouger libre », ateliers pour la promotion d'une alimentation saine et équilibrée associée à une activité physique
- * Adhésion au PDS (Plan de Déplacements Scolaires)
- * Organisation de petits déjeuners équilibrés
- * Suppression des collations sucrées de 10h25
- * Mise en place du potage à 10h25 et promotion des collations fruits
- * Organisation d'une journée sportive annuelle
- * Travail en collaboration avec les commerçants locaux

8. L'INTEGRATION

Il s'agit d'inclure une classe « virtuelle » d'enseignement spécialisé dans un établissement de l'enseignement ordinaire.

Chaque enfant faisant partie du projet intégration engendre 4 périodes d'aide (un temps plein pour 6 élèves étant intégrés).

Les objectifs

- Permettre à certains enfants pour qui les parents refusent l'enseignement spécialisé d'y accéder quand même.
- Répondre aux besoins spécifiques des enfants qui entreraient dans le projet mais aussi, de façon plus ponctuelle, à ceux des autres enfants.
- Envisager le maintien dans l'enseignement ordinaire d'un maximum d'enfants qui relèveraient du type 8 de l'enseignement spécialisé et de leur permettre ainsi de passer leur CEB en fin de cycle primaire.
- Mettre en place une collaboration et un soutien entre les différents membres du personnel de l'enseignement ordinaire et du spécialisé.
- Diversifier l'offre, les orientations possibles tant au point de vue de l'enseignement spécialisé que de l'enseignement ordinaire.
- Proposer une école répondant aux besoins de Tous.